

Une terre de création cinématographique et audiovisuelle

Cannes désignée « Ville créative de l'UNESCO » ! Une reconnaissance internationale de sa politique culturelle

L'UNESCO vient d'intégrer Cannes dans le réseau mondial des « Villes créatives » au sein de la catégorie cinéma, une première pour une commune française. Ainsi, Cannes est reconnue en tant que place majeure de l'essor des industries créatives, notamment dans la filière audiovisuelle. Cette ambition, portée par David Lisnard depuis 2014, se concrétise par une politique municipale exemplaire menée en matière d'Education Artistique et Culturelle (EAC) et par le déploiement du programme « Cannes On Air ». Par ailleurs, cette distinction internationale renforce les actions municipales d'éducation à l'image et la mise en œuvre de grands projets structurants tels que la création d'un campus universitaire dédié aux métiers de l'écriture ou encore le futur Musée international du cinéma et du Festival de Cannes. L'intégration de Cannes dans ce réseau permet de partager son savoir-faire et de s'enrichir des expériences des 295 Villes créatives UNESCO et constitue un véritable levier de croissance culturelle et économique.

« Cannes est une ville au rayonnement international qui a su placer le cinéma comme pilier de son attractivité, de son économie et de son effervescence culturelle. La désignation de « Ville créative de l'UNESCO » est un grand honneur pour la Mairie de Cannes et les partenaires mobilisés dans cette candidature. Elle récompense nos actions destinées à faire du territoire cannois un haut lieu de la formation, de la transmission, de l'innovation et de l'accompagnement des porteurs de projets audiovisuels. Face aux enjeux de demain, il est impératif de développer cette dynamique vertueuse pour devenir un leader de la filière des industries créatives et culturelles, source de rayonnement, de prospérité et d'emplois et ainsi, améliorer la qualité de vie des Cannois. »

David Lisnard, maire de Cannes

Un prix historique dans la catégorie cinéma en France

Désormais inscrite dans les Villes créatives internationales reconnues par l'UNESCO, Cannes rejoint les 295 territoires¹ qui ont pour objectif commun de promouvoir la créativité en tant que facteur de développement dans le monde. Ce prix décerné à Cannes dans la catégorie cinéma le 8 novembre 2021 par l'UNESCO est une première historique en France.

Grâce à cette nouvelle distinction, Cannes se positionne à l'échelle internationale sur la filière film aux côtés d'autres Villes créatives emblématiques telles que Sydney, Mumbai, Busan, Rome, Qingdao ou encore Santos.

Cet accomplissement est le résultat d'une longue et fructueuse démarche impulsée par David Lisnard, maire de Cannes, depuis 2014 et en partenariat avec les nombreux opérateurs publics et privés, experts dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et de la communication. La candidature cannoise a mis en lumière sa politique culturelle remarquable et son écosystème dynamique autour du projet de développement des industries créatives, notamment dans le secteur de l'audiovisuel.

Une démarche culturelle pionnière et exemplaire

La Mairie de Cannes mène une politique volontariste pour porter la culture au plus près de chacun, en y consacrant **16% de son budget de fonctionnement, soit 30,2 millions d'euros**, afin de soutenir la création, la diffusion, la valorisation et la transmission. Cette démarche vertueuse est une source d'émancipation, d'inclusion et d'apprentissage de la citoyenneté et de la dignité humaine. C'est pourquoi la Municipalité a fait de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) une priorité, en proposant aux jeunes Cannois des temps privilégiés à l'école autour d'une rencontre avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture, d'un débat et d'une pratique artistique.

¹ La liste des Villes créatives de l'UNESCO est recensée sur le site suivant : <https://fr.unesco.org/creative-cities/creative-cities-map>
Service presse Mairie de Cannes | +33 (0)4 97 06 41 41 | presse@ville-cannes.fr

Ainsi, depuis 2017, sous l'impulsion de David Lisnard, maire de Cannes, tous les établissements scolaires cannois sont impliqués dans la réalisation de projets d'EAC.

Fort de ces résultats probants, Cannes est un modèle et une référence en France en matière culturelle. **Sa désignation en tant que Ville créative de l'UNESCO témoigne de cette reconnaissance et permet à la commune de partager et diffuser les outils mis au point avec les autres territoires du réseau.** Par ailleurs, elle marque le déploiement d'une stratégie concrète pour favoriser l'essor de l'économie créative à Cannes.

Cannes On Air : un programme complet pour structurer la filière audiovisuelle

En cohérence avec les atouts, l'image de marque de Cannes et ses nombreux événements professionnels dédiés à la créativité (Festival de Cannes, CANNESERIES, MIPCOM, MIPIM, MIDEM, Cannes LIONS...), la Municipalité soutient le développement de la filière audiovisuelle depuis de longues années. **Cette ambition s'articule autour du programme « Cannes On Air », initié par David Lisnard, visant à doter la commune de tous les maillons de la chaîne de contenus audiovisuels.**

Cette démarche se concrétise sur le site Bastide Rouge situé à l'ouest du territoire, à Cannes-La Bocca, avec un **investissement de 80,2 millions d'euros publics et privé à travers :**

- l'aménagement du Campus universitaire Georges Méliès (ouvert depuis le 1^{er} septembre) qui propose **une offre exceptionnelle de 35 formations, majoritairement consacrées aux métiers de l'écriture et de l'audiovisuel** ; une cité des entreprises située dans le même bâtiment favorise les échanges entre l'enseignement supérieur et le monde entrepreneurial ;
- **la construction d'un multiplexe cinématographique « Cineum Cannes » de 2 400 places**, ouvert au public depuis juillet 2021 et doté du plus grand écran de la Côte d'Azur ;
- la création d'un parking gratuit de 276 places (1 000 emplacements à terme) et d'une résidence étudiante (livrée pour la rentrée 2022).

En outre, des projets très structurants compléteront cette dynamique dans les prochaines années et prévoient :

- **l'implantation d'équipements et de studios de tournage**, de plateaux de télévision, d'un hôtel, de bureaux, de locaux pour des activités tertiaires et artisanales sur les terrains en friche « Ansaldobreda » de 5,7 hectares à Cannes-La Bocca ;
- **la réalisation, d'ici 2028, d'un Musée international du Cinéma et du Festival de Cannes** pour équiper la ville d'une structure culturelle et touristique d'envergure à la hauteur de sa renommée de capitale mondiale du cinéma.

Par la construction d'infrastructures innovantes et la réalisation de partenariats (public, privé, institutionnels...), la Municipalité fait du territoire cannois une terre d'excellence pour la création audiovisuelle en France et en Europe. Par ailleurs, l'objectif est de permettre une plus grande visibilité pour les métiers de la culture et du cinéma en particulier.

Grâce à une coopération internationale composée de 295 territoires aux expertises variées, le réseau des Villes créatives de l'UNESCO constitue une **véritable opportunité d'accompagner** la Mairie et ses partenaires dans **la structuration et la valorisation de la filière audiovisuelle.**

Des projets et opportunités de coopération internationale

En rejoignant les Villes créatives de l'UNESCO, **Cannes s'engage à développer des partenariats internationaux pour promouvoir la créativité et les industries culturelles et partager ses bonnes pratiques avec les autres territoires.** En effet, de nombreux événements internationaux et fédérateurs favorisent l'échange de savoir-faire.

Afin de contribuer à l'essor de ce réseau, la Mairie de Cannes et ses partenaires proposent d'ores et déjà des actions destinées à **soutenir la création cinématographique, en particulier avec les continents asiatique et africain.**

Annexe

Présentation du Réseau des Villes créatives de l'UNESCO

Créé en 2004, le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO (RVCU) favorise la coopération internationale entre des villes du monde entier qui investissent dans la culture et la créativité comme accélérateurs du développement durable. À travers sept domaines créatifs – Artisanat et arts populaires, Arts numériques, Design, Film, Gastronomie, Littérature et Musique – les villes du Réseau sont innovantes et stratégiques grâce à un large éventail d'initiatives ayant des impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux positifs.

Aux côtés de ses 295 villes issues de plus de 80 États membres de l'UNESCO, le RVCU vise à mobiliser le pouvoir transformatif de la culture et de la créativité dans la construction de villes résilientes, durables et évolutives, soutenant ainsi la réalisation du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, sur le plan local.

En France, le réseau comprend 7 villes créatives : Cannes (Cinéma), Rouen (Gastronomie) Limoge (Artisanat et arts populaires), Angoulême (Littérature), Enghien-les-Bains (Arts numériques), Lyon (Arts numériques) et Saint-Étienne (Design).

Le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO vise à :

- renforcer la coopération internationale entre les villes ayant identifié la créativité comme un facteur stratégique de leur développement durable ;
- dynamiser et valoriser l'action des villes membres pour faire de la créativité un levier essentiel de leur développement urbain, à travers notamment des partenariats associant secteur public, secteur privé et société civile ;
- renforcer la création, la production, la distribution et la diffusion des activités, des biens et des services culturels ;
- développer des pôles de créativité et d'innovation et élargir les opportunités des créateurs et des professionnels du secteur culturel ;
- améliorer l'accès et la participation à la vie culturelle ainsi que la jouissance des biens et services culturels, en particulier au bénéfice des groupes et des personnes défavorisées ou vulnérables ;
- intégrer pleinement la culture et la créativité dans les plans et les stratégies de développement local.

Plus d'informations : <https://fr.unesco.org/creative-cities/content/creative-cities>